

PROPRIETE DE M. DUCHARNE

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 22-121 / COMMUNE DE CHASSIGNY SOUS DUN (71)

Vente d'une coupe rase de douglas
 Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges
 Superficie de la coupe : 0,55 ha
 Parcelle : B 508
 Certification PEFC N° : non



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas	13	29	11	38	34	31	23	28	12	1	4	1	225	263,40 m ³	1,17 m ³
Douglas sec		1		3	3	1		1	1	1			11	14,60 m ³	1,33 m ³
													236	278,00 m³	1,18 m³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Pour des informations complémentaires : M. Florian GILBERT au 06 32 07 66 51

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 31 juillet 2023
 Distance moyenne de débardage : à étudier
 Place de dépôt : à étudier

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2.

